

23/05/2024

Date de la convocation :
16 mai 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2024_19	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois mai à 15h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette

Absents excusés : M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves
Mme LUCAS Aurore a donné procuration à Mme BAIN Chantal

Secrétaire de séance : GRANDAZZI Sandrine

Objet : Réfection d'une partie de la façade de l'Eglise Sainte Philomène
Demande d'Aide au Conseil Départemental du Var

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il faudrait reprendre la partie la plus abîmée de la façade de l'église Saint Philomène.

Pour cela, il présente un devis établi par l'entreprise TPLM d'un montant de 22 200 € H.T. et propose de solliciter l'aide financière du Département du Var

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, DECIDE :**

**- de SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 80%,
soit 17 760 € H.T.**

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 28/05/2024
et publication le: 28/05/2024

Le Maire
A. BARALE

Le Maire
A. BARALE

